



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Mme Nadia Talbot, directrice générale et greffière-trésorière
de la susdite municipalité,

Qu'une séance extraordinaire de la municipalité de Saint-Lucien se tiendra LUNDI
LE 18 AOÛT, À 18h00.

au bureau municipal situé au 5250, 7^e Rang, Saint-Lucien

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 2. Signification de convocation
 3. Lecture de convocation incluant l'ordre du jour
 4. Avis de motion, présentation et adoption du 1^{er} projet de règlement no 2025-182 décrétant une dépense de 754 282 \$ et un emprunt de 754 282 \$ pour la réhabilitation des rues dans le domaine Despins
 5. Offre de services professionnels – Avenant 4 – ajout de quatre ponceaux 9^e rang de Kingsey - demande d'autorisation au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
 6. Période de questions
 7. Levée de la séance
-

Donné à Saint-Lucien, ce 18 août 2025.


Nadia Talbot
Directrice générale et greffière-trésorière